



Nos organisations syndicales, constatant la grande insuffisance des réponses faites par le gouvernement à nos revendications exprimées très massivement notamment dans la grève et les manifestations du 5 décembre dernier, appellent les personnels de la Fonction Publique à être en grève et dans la rue le mardi 13 mai à Guéret.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION



MARDI 13 MAI 2025

11h à Guéret

devant la préfecture



**NON AU
DÉMANTÈLEMENT
DE LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT**

Démanteler les services de l'État c'est :

- Fermer massivement des classes dans les écoles, les collèges et les lycées
- Remplacer de moins en moins les absences
- Fermer des guichets aux finances publiques après avoir fermé des trésoreries
- Recruter en masse des contractuel·les, sans formation
- Privatisation des transports

**NON AU
DÉMANTÈLEMENT
DE LA FONCTION
PUBLIQUE
TERRITORIALE**

Démanteler les services des collectivités territoriales c'est :

- Supprimer régulièrement des postes au conseil départemental
- Ne pas remplacer les ATSEM absentes dans les écoles
- Recourir systématiquement aux contractuel·les
- Privatiser un maximum de compétences

**NON AU
DÉMANTÈLEMENT
DE LA FONCTION
PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE**

Démanteler les services de l'hôpital public c'est :

- Ne pas recruter à hauteur des besoins les personnels statutaires dans les hôpitaux et les EHPAD
- Fermer des services et des lits par manque de moyens humains et financiers (ex : radiothérapie)
- Affaiblir le financement de la Sécurité Sociale

NOUS REVENDIQUONS POUR TOUTES LES AGENTES ET TOUS LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE :

- ✓ L'abrogation de la loi Retraites de 2023 et le retour à 60 annuités
- ✓ Une amélioration immédiate des conditions de travail
- ✓ L'abandon du jour de carence et de la réduction de 10% du salaire lors d'un arrêt maladie
- ✓ L'indexation des salaires sur l'inflation
- ✓ L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- ✓ Des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques
- ✓ Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent·es contractuel·les
- ✓ Le recrutement massif de fonctionnaires titulaires et formé·es
- ✓ Le rétablissement du versement de la GIPA
- ✓ Que les droits des agent·es, au titre des politiques de protection et d'action sociales, soient assurés

Toutes ces demandes seront portées dans une lutte inscrite dans la durée pour revendiquer des alternatives politiques portant une réelle justice sociale et environnementale.

Depuis le 1er mars 2025, en cas d'arrêt maladie ordinaire, après prélèvement du jour de carence, les agent·es de la Fonction publique sont désormais rémunéré·es à hauteur de 90 % du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100 % auparavant

Cette mesure imposée par le gouvernement Bayrou, ajoutée au jour de carence déjà existant, vient accroître leurs difficultés financières et réduire un peu plus encore leur pouvoir de vivre.

Alors que les arrêts de maladie augmentent fortement en raison de la dégradation des conditions de travail et de la perte du sens au travail engendrées, entre autres, par la baisse drastique des moyens alloués aux services publics, cette décision résonne comme une double peine opposée à celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour l'intérêt général.

Chaque agent·e est invité·e à signer cette pétition en faveur de l'abrogation du jour de carence et du maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire.

Je signe, via le QR Code

*pour le maintien de la rémunération à 100 %
en cas de congé de maladie ordinaire,*

pour l'abrogation du jour de carence.

